



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32 2 280 04 68

Fax + 32 2 280 16 04

Courriel : info@mhe-sme.org

Site web: www.mhe-sme.org

BULLETIN N°10/2009

OCTOBRE 2009

Ce bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le Programme de la Communauté européenne pour l'Emploi et la Solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne. En aucun cas, la Commission n'est tenue responsable de l'utilisation faite des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison de l'UE pour la promotion de la Santé Mentale.

Le mois d'octobre a été riche en événements pour Santé Mentale Europe et ses organisations membres. À la veille de la Journée Mondiale de la Santé Mentale (10 octobre), la campagne de SME « Santé Mentale et Inclusion Sociale : Un pas de plus en avant » a été lancée.

La Journée Mondiale de la Santé Mentale vise à éduquer, sensibiliser et faire sans cesse œuvre de lobbying autour des thématiques liées à la santé mentale pour qu'elle devienne une priorité partout dans le monde. Cette journée est le reflet des efforts conjoints déployés afin de sensibiliser à la santé mentale et au bien-être. Elle vise à apporter une meilleure compréhension de ces thématiques. Chaque année, partout dans le monde, des milliers de personnes s'engagent à des œuvres de sensibilisation et de récolte de fonds. À cette occasion, de nombreuses organisations de SME ont géré plusieurs initiatives.

Si vous voulez en savoir davantage à propos de la campagne de SME et des initiatives des membres de SME, veuillez consulter l'article qui y est consacré (page 2).

Les articles concernant les initiatives des membres de SME sont disponibles dans la section consacrée au Bulletin en version anglaise à l'adresse : <http://www.mhe-sme.org/en/news-and-events/monthly-newsletter.html>

Mary Van Dievel, Directrice

I. SANTE MENTALE EUROPE

INFORMATIONS ET ACTIVITES DE SME

Santé Mentale Europe a lancé la campagne « Santé Mentale et Inclusion Sociale : un pas de plus en avant »

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Mentale (10 octobre), Santé Mentale Europe (SME) a lancé sa campagne « Santé Mentale et Inclusion Sociale – un pas de plus en avant » en faveur de l'intégration des personnes atteintes de problèmes de santé mentale .

Santé Mentale Europe considère que tout le monde peut faire quelque chose afin de rendre l'inclusion des personnes atteintes de problèmes de santé mentale une réalité. SME veut mettre en valeur les compétences des personnes atteintes de problèmes de santé mentale plutôt que de souligner leurs incapacités. SME veut en outre promouvoir l'intégration active des personnes atteintes de problèmes de santé mentale dans la société et leur assurer un accès à l'emploi, à l'instruction, au logement et à des services de soins de santé de qualité. Les personnes atteintes de problèmes de santé mentale sont aptes à travailler. Elles disposent de talents et de compétences qu'elles ont le droit d'exploiter.

Un bon nombre de membres de SME a déjà adhéré à la campagne et a réalisé des traductions de la brochure.

Visitez le site web de notre campagne et inscrivez vous sur la liste de soutien : <http://www.mhe-sme.org/making-steps.html>

Pour davantage de renseignements, veuillez contacter le secrétariat de SME à l'adresse : info@mhe-sme.org

Séminaire « Au travail, mais pauvre et sans le pouvoir de se faire entendre ? », 14-15 octobre 2009, Malte

Le président de SME, M. Nace Kovac, a représenté SME au séminaire "Au travail, mais pauvre et sans le pouvoir de se faire entendre?". Le séminaire a été organisé par la Direction Générale de la Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe, en coopération avec la Fondation maltaise pour le Développement des Ressources humaines.

A l'évènement ont pris part des représentants du secteur public, de certains ministères, des syndicats et du milieu des ONG de plusieurs pays européens, tels que le Danemark, la Slovaquie, l'Ukraine, l'Irlande, Malte et la Serbie.

Les comités d'experts se sont penchés sur deux documents : le « Rapport de la consultante sur l'autonomisation des personnes confrontées à la grande pauvreté » et le « Rapport du consultant sur l'amélioration de la situation des travailleurs à faible revenu ». Les deux documents donnent une description de la situation existante dans les pays européens.

De vives discussions ont eu lieu au sein des ateliers de travail, et les thématiques de la santé mentale et du bien-être y ont été abordées. Suite aux présentations de la Fondation maltaise pour le Développement des Ressources humaines, les participants sont parvenus à des conclusions et ont souligné la nécessité d'une coopération plus étroite et plus dynamique entre les différents acteurs du secteur public, du secteur privé et des ONG.

Les documents sont disponibles à l'adresse :

http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialrights/Source/2009_MaltaProgramme_F.pdf et http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialrights/Source/2009_Malta_ReportLowIncome_F.pdf

Contribution de SME à la consultation sur la Feuille de route pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2005-2011

SME a apporté sa contribution à la consultation de la Commission sur la Feuille de route pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2005-2010 et à la stratégie de suivi 2006-2011.

SME estime que la santé mentale devrait être intégrée comme priorité principale dans la stratégie européenne pour l'égalité des genres, puisque la santé mentale et le bien-être sont des éléments clés à la compréhension de plus amples thématiques sociales et sanitaires. En outre, SME considère que le défi à long terme est celui de faire face aux problèmes de genre et de santé mentale dans le contexte de l'éradication de la pauvreté. La pauvreté et le genre sont deux déterminants clés dans le domaine de la santé mentale.

La Feuille de route a été conçue afin de faire avancer l'agenda sur l'égalité des genres à travers l'identification de six domaines prioritaires :

- une indépendance économique égale pour les femmes et les hommes,
- la conciliation de la vie privée et professionnelle,
- une représentation égale dans la prise de décision,
- l'éradication de toute forme de violence fondée sur le genre,
- l'élimination des stéréotypes de genre,
- la promotion de l'égalité dans les politiques externes et de développement.

La Feuille de route représente son engagement à l'égalité des genres pour la période 2006-2010. Dans la mesure où la Feuille de route prendra fin en 2010, la Commission présentera une stratégie de suivi en 2010 et lancera une consultation autour de la stratégie future. Les résultats de la consultation s'ajouteront à l'évaluation d'impact qui accompagnera la proposition de stratégie de suivi.

Vous pouvez trouver le document de position sur le site web de SME à l'adresse :

<http://www.mhe-sme.org/fr/publications/notes-d-information-de-sme.html>

Pour davantage d'information, veuillez prendre contact avec Lucy Vallis, Coordinatrice de Projet, à l'adresse : lucy.vallis@mhe-sme.org

Activités de SME dans le domaine de l'inclusion sociale et de la santé mentale : participation à la Conférence de Haut Niveau sur l'Inclusion dans le Marché du Travail

Santé Mentale Europe a été représenté à la Conférence de Haut Niveau sur l'Inclusion dans le Marché du Travail, du 26 au 27 octobre à Stockholm, par Mme Elisabeth Muschik, conseillère politique senior de SME. Elle est intervenue dans l'atelier de travail « Inclusion dans le marché du travail des jeunes atteints de problèmes de santé ».

A cette occasion, SME a rédigé un document de position. SME a souligné que les jeunes atteints de problèmes de santé mentale doivent faire face à un double désavantage. Ils manquent d'expérience et, par conséquent, ont moins de possibilités d'entrer dans le monde du travail. En outre les employeurs émettent plus de réserves à les embaucher. Cet effet s'est accru en raison de l'actuelle crise économique et financière. Santé Mentale Europe a demandé une réponse plus rapide aux besoins des jeunes dans la société et une meilleure intégration dans le marché du travail, et cela à travers la création d'un environnement de soutien favorable au développement de leurs compétences. L'Etat ainsi que les services qui s'occupent de l'emploi devraient assumer la responsabilité de définir des lignes de conduite et d'orientation pour les jeunes, prenant en considération leurs besoins spécifiques.

Il est nécessaire de soutenir les campagnes anti-stigmatisation ainsi que de travailler avec les médias, dans les écoles et sur les lieux de travail tout en présentant des exemples de personnes atteintes de problèmes de santé mentale qui se sont parfaitement intégrées dans le monde du travail.

Vous pouvez lire le document de position de Santé Mentale Europe sur la conférence « Inclusion des jeunes ayant des problèmes de santé mentale » à l'adresse : <http://www.mhe-sme.org/fr/publications/notes-d-information-de-sme.html>

Pour davantage d'informations, veuillez prendre contact avec Astrid Mechel, chargée des politiques sociales, à l'adresse : astrid.mechel@mhe-sme.org

Programme de travail de SME sur la promotion de la santé : SME à la conférence sur la Santé Mentale dans la Jeunesse et l'Éducation, Stockholm, 29 et 30 septembre

Le 29 et 30 septembre 2009, Santé Mentale Europe a participé à une conférence de haut niveau sur la « Promotion de la Santé Mentale et le Bien-être des Enfants et des Jeunes : faisons en une réalité », organisée à Stockholm.

Organisée par la Commission européenne et le Ministère suédois pour la Santé et les Affaires sociales, sous les auspices de la Présidence suédoise, la conférence a été la première d'une série d'événements abordant la thématique de la santé mentale au cours de la vie en adéquation avec les domaines de priorité définis par le Pacte européen pour la Santé Mentale et le Bien-être. Les objectifs de l'événement ont été :

- d'augmenter la visibilité autour de l'importance de promouvoir la santé mentale et le bien-être et de prévenir des maladies mentales parmi les enfants et les jeunes;
- de permettre un échange au niveau de l'UE sur les activités et les bonnes pratiques des parties prenantes ainsi que autour des projets de recherche des pays membres avec le soutien de la banque de données de la Commission (lire l'article à la page 5 de ce bulletin);
- de soutenir la mise en œuvre du Pacte sur la Santé mentale dans le domaine de la santé mentale dans la jeunesse et dans l'éducation.

La conférence s'est structurée autour de cinq sous-thématiques : 1) parents, famille et premières années de vie; 2) rôle des services de soins de santé dans la promotion et dans la prévention; 3) rôle de la communauté 4) rôle des médias, de l'Internet et des jeux vidéo; 5) milieu éducatif et apprentissage.

SME, impliqué dans la préparation de la conférence dès ses premières phases, a été représenté lors de l'événement par le conseiller M. Gregor Henderson. Il a présenté un discours d'ouverture sur le thème « Etablir les bases : Communauté, Instruction et Nouveaux médias » lors de la séance plénière du 30 septembre. Mme Mari Fresu, chargée des politiques de santé, a représenté SME lors de la séance média et Internet qui a eu lieu la même journée. La présentation de SME a été notamment abordée sous l'angle de la perspective des ONG et de la société civile.

Les présentations des intervenants ainsi que d'autre documentation utile sont consultables sur le site web de la Commission à l'adresse : http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/ev_20090929_en.htm

Pour davantage de renseignements sur le travail de SME dans le cadre du Pacte européen sur la Santé Mentale et le Bien-être, veuillez écrire à Mme Mari Fresu, chargée des politiques de santé, à l'adresse : mari.fresu@mhe-sme.org

Activités de SME dans le domaine de l'inclusion sociale et de la santé mentale : participation à la Table ronde sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale

Santé Mentale Europe a pris part à la Huitième Table ronde sur la Pauvreté et l'Exclusion sociale, organisée par la Présidence suédoise, le 15-16 octobre à Stockholm. A l'événement ont participé 300 représentants des institutions européennes, des gouvernements nationaux, des autorités régionales, des ONG et d'autres parties prenantes. Malgorzata Kmita, membre du Conseil de SME, a parlé au nom de SME dans l'atelier de travail « Inclusion sociale au-delà du Marché de Travail ».

SME a souligné que l'actuelle crise économique et financière a un effet considérable sur la santé mentale et le bien-être de la population. Les cas de dépression, de troubles d'anxiété et de crises nerveuses sont de plus en plus fréquents. SME a lancé un appel aux Etats membres de l'UE pour qu'ils améliorent leurs systèmes de protection sociale et atténuent ainsi l'effet de la crise économique. Les Etats membres de l'UE devraient prévoir dans leurs plans de relance économique davantage d'investissements dans les services sociaux et sanitaires. Ils devraient en outre reconnaître le rôle crucial joué par les services sociaux et sanitaires dans la création d'emploi.

Vous pouvez lire le document de position de Santé Mentale Europe « Inclusion sociale des personnes atteintes de problèmes de santé mentale en temps de récession », à l'adresse : <http://www.mhe-sme.org/fr/publications/notes-d-information-de-sme.html>

Pour davantage d'informations, veuillez prendre contact avec Astrid Mechel, chargée des politiques sociales, à l'adresse : astrid.mechel@mhe-sme.org

SME donne la bienvenue à un nouveau membre du personnel

Le 26 octobre, Nawal Ahmed a rejoint le Secrétariat de SME pour travailler comme Assistante de direction. Nawal est française et est diplômée en secrétariat médical. C'est son premier emploi.

Vous pouvez contacter Nawal par e-mail à l'adresse : Secretariat@mhe-sme.org

On lui souhaite la bienvenue.

II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS

Année européenne 2010 de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale – les programmes nationaux sont en ligne

2010 sera l'Année européenne de la Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale. Les Etats membres de l'UE ont présenté leurs programmes nationaux définissant quels sont les domaines prioritaires pour les investissements. Tous les programmes nationaux sont disponibles à l'adresse : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=808&langId=fr>

Jusqu'à présent, les appels à propositions ont été publiés en Autriche, en Belgique, en France, au Luxembourg et au Royaume-Uni. La date limite pour la présentation des programmes est arrivée à échéance.

Pour en savoir plus sur les appels à propositions dans les autres pays, contactez votre Organisme national de Mise en œuvre.

Pour recevoir les appels ainsi que les détails des contacts des Organismes nationaux de mise en œuvre, veuillez prendre contact avec Astrid Mechel, chargée des politiques sociales de SME, à l'adresse : astrid.mechel@mhe-sme.org

Pour en savoir davantage sur l'Année européenne de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale, veuillez consulter le site web :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=637>

La banque de données recueillant les exemples de bonnes pratiques pour la santé et le bien-être est désormais disponible en ligne !

La banque de données recueillant les exemples de bonnes pratiques pour la santé et le bien-être est désormais disponible sur le site web de la Commission.

Mental Health Compass, la boussole de l'UE pour l'Action dans le domaine de la Santé Mentale et du Bien-être, est une ressource interactive permettant l'échange d'informations autour des activités et des réalités dans les différents pays de l'UE.

Cet outil se penche sur les cinq thématiques du Pacte européen pour la Santé mentale et le Bien-être. Il sera développé en parallèle aux cinq conférences thématiques du Pacte.

Pour davantage d'informations sur la banque de données et les exemples de bonnes pratiques, veuillez visiter le site :

http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/mental_health_compass_en.htm

"Rapport conjoint sur l'Inclusion sociale et la Protection sociale 2009" (résumé), publié par la Commission européenne

Le livret « Rapport conjoint sur l'Inclusion sociale et la Protection sociale 2009 » présente les conclusions principales du Rapport conjoint sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale en analysant les principales tendances au sein de l'UE et dans les pays membres. Le rapport se base sur les Rapports Stratégiques nationaux, documents dans lesquels les Etats présentent leurs stratégies de promotion des objectifs sociaux communs fixés au niveau de l'UE.

Le résumé du document peut être téléchargé sur le site :

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=3754&langId=en>

Le rapport complet est disponible à l'adresse :

http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/joint_reports_fr.htm

Désirez-vous partager des informations, des réflexions avec
les membres de Santé Mentale Europe ?

Veuillez envoyer vos contributions à : info@mhe-sme.org